



vente a une personne de la famille et partage

Par **claudes54**, le **22/03/2010** à **20:41**

Mon père souhaite vendre la maison dont il a hérité de ses parents à un de ses petits enfants (le fils aîné de mon frère). Mon père souhaite ensuite partager le montant de cette vente entre ses deux fils. Mon frère laisse sa part à son fils. Je souhaiterais savoir comment se déroulera cette procédure. Pour l'instant j'ignore encore le montant de la transaction. Merci de votre aimable réponse.

Par **Arkhnnot**, le **04/04/2010** à **10:40**

Bonjour.

Je suis un peu dans la même situation, sauf que dans mon cas, je suis le petit fils.

En effet, ma grand mère possède une maison qui n'intéresse pas ma mère et mon oncle.

Ma grand mère accepte de me vendre cette maison, et souhaite partager le montant de la transaction entre ma mère et mon oncle.

Quant à ma mère, elle souhaite me faire "cadeau" de sa part.

Je suis donc également intéressé pour connaître la procédure qui va être mise en place et les différents frais pour chaque acteur.

Par **BERLU**, le **31/05/2010** à **21:43**

Bonsoir, Une bonne solution serait d'organiser une donation de ce bien, du grand-parent vers ses deux enfants, et que l'un des enfants se retire pour laisser son tour à son propre enfant. Ainsi le petit enfant n'aurait plus qu'à acheter la part indivise de son oncle (ou de sa tante) pour devenir propriétaire de la totalité de ce bien. Pour information, pour la donation en ligne directe, il n'y a plus de droits à payer dans la limite d'environ 150.000 €, par parent et par enfant. L'évaluation des biens doit toujours se faire, en référence aux prix du marché immobilier actuel. Je pense que le notaire, que vous allez choisir, vous expliquera les détails de l'opération. A+ BERLU.